

## La mémoire du cinéma

### Entrevue avec Robert Daudelin de la Cinémathèque québécoise

Yves Beauregard

Number 38, Summer 1994

À l'affiche, cent ans de cinéma au Québec

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/8627ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Beauregard, Y. (1994). La mémoire du cinéma : entrevue avec Robert Daudelin de la Cinémathèque québécoise. *Cap-aux-Diamants*, (38), 50–53.

# La mémoire du cinéma

## Entrevue avec Robert Daudelin de la Cinémathèque québécoise

**Conserver le patrimoine cinématographique québécois, maintenir un centre de consultation de ces archives, garder vivant le plaisir de voir des films anciens, tels sont les buts de la Cinémathèque québécoise.**

Propos recueillis par Yves Beauregard

Dans notre présentation des institutions québécoises liées au cinéma, la Cinémathèque québécoise occupe une place fondamentale, elle constitue la mémoire du cinéma au Québec. Créée en 1963 sous le nom de Connaissance du cinéma, elle devient ensuite la Cinémathèque canadienne, puis en 1971 la Cinémathèque québécoise. M. Robert Daudelin dirige l'institution depuis plus de vingt ans; il est également président de la Fédération internationale des archives du film (FIAF), qui a son siège à Bruxelles. Il a accepté de répondre à nos questions.

C'est l'année de la production, par exemple, de *À tout prendre* de Claude Jutra, donc vraiment des films charnières dans l'histoire de notre cinéma. C'est aussi le début du long métrage au Québec. Même s'il y avait eu des longs métrages auparavant, historiquement ceux-ci avaient des filiations notamment avec la radio et étaient faits par des gens ayant une formation de théâtre. Alors que Jutra et d'autres de cette génération, comme Brault, Groulx, Carle, ont vraiment choisi de faire du cinéma. Ce n'est donc pas accidentel si la cinémathèque émerge

entraîne la venue à Montréal du cinéma étranger pour lutter contre la censure «moyennâgeuse» qui a cours. Voilà un élément qui montre bien que le paysage se transforme. À Montréal, on trouve alors le Centre d'art de l'Élysée qui est la première salle «art et essai». Donc, cela remplace les ciné-clubs, ceux des collèges, et même les ciné-clubs indépendants qui étaient liés à «l'intelligentsia anglophone» venant de McGill, notamment. Il y avait des ciné-clubs anglophones très importants à Montréal jusqu'au début des années 1960 et quelques ciné-clubs francophones. Tout cela change dans les années 1960. Ces lieux avaient néanmoins produit des cinéphiles déplorant ne pas avoir, à Montréal, un accès normal, régulier, au cinéma ancien. Quand démarre le long métrage au Québec, on s'aperçoit qu'auparavant, il y a eu des films mais ce n'était pas facile de les voir. Par ailleurs, on regardait de haut la *Petite Aurore*, *l'enfant martyre* et *Un homme et son péché*. On aimait mieux oublier ces productions. Sauf que d'un point de vue historique, on se dit: on a peut-être raté quelque chose, on devrait être en mesure de voir ces films comme on pourrait voir des courts métrages tournés par Giraldeau ou Brault au début de la télévision. Il n'y avait pas de lieu pour cela et, dans bien des cas, ces films avaient disparu. Il fallait donc sauvegarder ce qui était en train de se constituer comme patrimoine cinématographique québécois et avoir un lieu de type musée où les œuvres anciennes du cinéma seraient accessibles. Voilà la définition même de ce qu'a été «Connaissance du cinéma», l'ancêtre de la Cinémathèque, à partir des années 1960.



Robert Daudelin, directeur de la Cinémathèque québécoise depuis plus de 20 ans. Photo: Alain Gauthier, 1988.  
(Archives de la Cinémathèque québécoise).

**Cap-aux-Diamants:** J'aimerais d'abord savoir quelles sont les origines de la Cinémathèque québécoise et le contexte de sa fondation.

**Robert Daudelin:** La Cinémathèque a été officiellement créée en avril 1963. Cette époque correspond à une période d'effervescence dans le cinéma d'ici.

dans ce contexte-là. Dans le cas de Montréal, avec la transformation du système d'éducation au Québec, les ciné-clubs qui étaient liés aux collèges classiques dirigés par le clergé perdaient de l'intérêt. Des activités nouvelles furent proposées, par exemple le Festival international du film de Montréal, créé en 1960 et qui

**C.A.D.:** Parlez-moi des artisans de la première heure!

**R.D.:** Le principal artisan fut Guy Côté, un réalisateur à l'ONF puis producteur et aussi représentant de l'ONF à Londres. Scientifique de formation, bon cinéaste et



Guy L. Côté, président-fondateur de Connaissance du cinéma en 1963 qui deviendra la Cinémathèque canadienne puis la Cinémathèque québécoise en 1971. (Archives de la Cinémathèque québécoise).

cinéphile, il avait une culture cinématographique très vaste. Il avait rapporté d'Europe l'idée d'une cinémathèque. On peut également penser à Arthur Lamothe qui était déjà cinéaste et était venu au Festival du film de Montréal. De même, Rock Demers qui avait une formation en audiovisuel et avait connu aussi les ciné-



Fondée en 1960 par Michel Patenaude, Robert Daudelin et autres, la revue «Objectif» se voulait sans prétention avec une approche du cinéma comparable à celle des «Cahiers de cinéma» de l'époque. (Archives Yves Laberge).

mathèques françaises et européennes. Enfin, Michel Patenaude et moi qui, depuis 1960, dirigeons *Objectif*, une revue de cinéma conçue selon une approche du cinéma comparable à celle des *Cahiers de cinéma* de l'époque.

**C.A.D.:** Plusieurs avaient reçu leur formation en France. La Cinémathèque québécoise est-elle donc la copie de la Cinémathèque française?

**R.D.:** Au début, c'est sûr, la cinémathèque dont on rêvait tous était la Cinémathèque française pour la personnalité de son directeur Henri Langlois, et aussi pour ce qu'en disaient les cinéastes de la Nouvelle Vague. Ils considéraient la Cinémathèque comme une école, et cela nous enthousiasmait beaucoup. Nous avions des liens d'amitié avec Henri Langlois à cette époque. La première manifestation de la Cinémathèque remonte à l'automne 1963, à l'occasion d'une semaine «Jean Renoir» au cinéma Élysée, en présence de Langlois qui était venu passer la semaine à Montréal. Dès 1965, la Cinémathèque adhère à la Fédération internationale des archives du film. Dès lors, nous avons eu accès à d'autres modèles de cinémathèques et nous sommes devenus actifs à la FIAF. On a voyagé, on a vu ce qui se faisait ailleurs puis on a développé des amitiés naturelles avec les Américains et, un peu plus tard, à partir des années 1970, avec les Latino-Américains, qui créaient des cinémathèques en même temps que nous.

Dès 1965-1966, nous avons développé l'expertise dans le cinéma d'animation.

Cela a donné à la Cinémathèque un profil assez précis, une personnalité, étant donné que cet intérêt s'est affirmé très rapidement. Nous avons préparé la rétrospective mondiale du cinéma d'animation pour l'Expo 1967 et, du coup, nous avons constitué une base de collection très importante qui s'est toujours enrichie depuis. De même, en créant un poste de conservateur pour cette collection, en ayant un programme de publication, en préparant des rétrospectives pour ici même et même pour l'étranger, cette spécialité a véritablement contribué à donner à la Cinémathèque québécoise un profil qui est reconnaissable.

**C.A.D.:** Physiquement, comment la Cinémathèque s'est-elle organisée?

**R.D.:** Les premiers entrepôts de conservation ont été construits en 1974-1975 à Boucherville. Les projections publiques avaient lieu à la Bibliothèque nationale, rue Saint-Denis, et les bureaux administratifs étaient dans l'édifice où logeait la Régie du cinéma sur la rue McGill. En 1981-1982 on a restauré une ancienne école et les projections publiques ont



La Cinémathèque québécoise est située au 335, boul. de Maisonneuve Est, à Montréal. Restauré en 1981-1982, l'édifice abritait autrefois une école. (Archives de la Cinémathèque québécoise).

commencé. En avril 1982, on assiste à l'ouverture officielle du bâtiment actuel. Aujourd'hui, près de 30 personnes ont un statut permanent ici, dont trois à Boucherville. À cause des transformations touchant le cinéma depuis quelques années, les dépôts ont augmenté de façon spectaculaire. La vie des films est plus courte car ils passent à l'étape vidéo dans les six premiers mois de leur carrière. Les copies de films sont retirées de la circulation plus vite, les distributeurs accélèrent leurs dépôts à la Cinémathèque.

De même les chaînes de télévision sont passées au vidéo et ont déposé des milliers de films dont elles ne font plus usage. Le volume des dépôts traités à Boucherville est actuellement gigantesque.

**C.A.D.:** Votre organisme est-il paragonnemental?

**R.D.:** Non. La charte de 1963 est une charte de corporation sans but lucratif. En 1978, le gouvernement du Québec nous reconnaissait un mandat de cinémathèque nationale. «Nous admettons

**C.A.D.:** Y a-t-il une loi de dépôt légal qui touche les productions québécoises filmiques?

**R.D.:** Non, il n'y a pas de dépôt légal comme tel. Ce qui a été trouvé comme dans la Loi sur le cinéma qui date de 1983: quiconque produit un film au Québec, pour lequel il veut obtenir la reconnaissance de production québécoise, doit posséder un certificat délivré par la SOGIC. Quiconque produit un film est obligé, si la Cinémathèque québécoise

**C.A.D.:** La Cinémathèque, donc, conserve les films. Mais vous avez aussi une photothèque bien garnie je pense?

**R.D.:** La photothèque est modeste dans le contexte international. Nous avons actuellement 350 000 photos dans nos archives. Notre collection est bien modeste si l'on se compare aux cinémathèques importantes comme Amsterdam, Londres, New York, qui possèdent des millions de photographies. Nous n'avons jamais eu de budget d'acquisition pour ce secteur-là!

**cinéma élysée**  
du 18 au 25 octobre

<b>VENDREDI 18</b> La règle du jeu (1939)	9.30
<b>SAMEDI 19</b> La règle du jeu	7.30 9.30 11.30
<b>DIMANCHE 20</b> Boudu sauvé des eaux (1932)	1.30 5.30 9.30
<b>DIMANCHE 20</b> La nuit du carrefour (1932)	3.30 7.30
<b>LUNDI 21</b> Nana (1926)	7.30 9.30
<b>MARDI 22</b> La chienne (1931)	7.30 9.30
<b>MERCREDI 23</b> Madame Bovary (1934)	7.30 9.30
<b>JEUDI 24</b> Le Crime de M. Lange (1935)	7.30 9.30
<b>VENDREDI 25</b> La grande illusion (1937)	7.30 9.30

PROGRAMME SUJET À CHANGEMENT

1273 Launa Drive  
Beverly Hills, California  
7 octobre 1983

Monsieur Guy L. Coté  
Connaissance du Cinéma  
505 St. rue Sherbrooke  
Montréal 26, Canada.

Cher Monsieur Coté:

Je suis enchanté de savoir que vos films présentés par vos soins à l'occasion de votre semaine du cinéma. Je vous réitère tous mes regrets de ne pas pouvoir me joindre à vous à cette occasion. Quant à la reproduction de nos allouettes publiées dans Les Cahiers du Cinéma en Décembre 1987 c'est bien volontiers que je vous donne mon autorisation limitée bien entendu à ce qui dépend de mes propres droits.

Je vous prie d'accepter ainsi que vos collègues de Connaissance du Cinéma mes vœux entreprises à laquelle je suis fier d'être associé indirectement.

Bien anticalement à vous,

Jean Renoir

Dès 1963, Connaissance du cinéma organise une grande rétrospective des films du cinéaste français Jean Renoir. Ce dernier exprime par écrit sa reconnaissance et son regret de ne pouvoir y assister. (Archives de la Cinémathèque québécoise).

que vous restiez une entreprise privée comme un musée, mais nous vous demandons désormais d'avoir un mandat très précis. Si vous acceptez ce mandat, nous nous engageons à soutenir vos activités». Ce n'est pas une subvention statutaire, il faut donc renégocier chaque année avec le gouvernement.

**C.A.D.:** L'intérêt de la Cinémathèque est-il centré sur le cinéma québécois?

**R.D.:** Le mandat de la Cinémathèque est très général et n'est pas défini en fonction du territoire. Le mandat précise: créer des archives du film, conserver les œuvres du cinéma et tout ce qui s'y rattache (livres, photos, appareils, affiches, scénarios), et diffuser la culture cinématographique en organisant des projections, en publiant des documents, donc un mandat aussi large que possible et non délimité géographiquement. La responsabilité première de la Cinémathèque touche la production nationale. Et dans le contexte québécois, la production nationale signifie la production faite ici principalement.

lui en fait la demande, de faire tirer une copie pour la conservation destinée à la Cinémathèque, mais à nos frais. Donc, dans le cas d'un long métrage, le coût varie actuellement de 5 000 à 6 000 dollars. Avec notre système, au moins les copies sont tirées selon nos exigences. On les vérifie, on retourne au laboratoire pour faire corriger les imperfections et ces copies ne sont jamais projetées. Nos subventions comptent un montant de 100 000 \$ pour ces tirages. Actuellement, notre souci premier est de récupérer les productions des années 1960 et 1970. On part à la chasse mais ce sont des cas d'espèces. Un cas qu'on évoque souvent est celui de *Ce soir-là Gilles Vigneault*, un film d'Arthur Lamothé, sur un récit de Gilles Vigneault, qui avait été produit en 16 mm mais gonflé en 35 mm à Toronto dans un laboratoire qui a fait faillite. Les éléments ont disparu dans la faillite du laboratoire en question. C'est un mystère absolu. On désespère de les retrouver.

**C.A.D.:** Quelle est l'importance de votre collection d'affiches?

**R.D.:** À peu près 20 000 dont 12 000 qui sont maintenant classées scientifiquement et non pas juste selon une numérotation. Nos affiches sont rangées à plat dans des classeurs de métal, dans de grandes chemises neutres, isolées de la poussière et de la lumière.

**C.A.D.:** Comment se fait votre rayonnement? Et qui est votre clientèle?

**R.D.:** Le rayonnement se fait de plusieurs façons. D'abord, les projections publiques sont abondantes, soit environ 525 séances distinctes par année; précisons que nous sommes maintenant ouverts 12 mois par an. Par contre, on fait relâche le lundi. Ce qui est très sympathique c'est que certains de nos habitués souhaitent influencer ce qui se passe ici. Ils viennent me voir et me disent: «Pourquoi est-ce que vous ne passez pas tel ou tel film ou un hommage à Bunuel?». Cela est très bien. Une autre clientèle, assez vaste, fréquente le centre de documentation et est composée majoritairement d'étudiants, surtout en fin de session. Nous avons aussi des chercheurs senior qui viennent y travailler et nous essayons de leur simplifier la vie en leur donnant accès à la bibliothèque pour leurs travaux de recherche par exemple. On ouvre le soir pour permettre aux cinéphiles de venir consulter les revues récentes sans avoir à les acheter. La clientèle est plus nombreuse le jour que le soir et le samedi en fin de session.

**C.A.D.:** Votre organisme est donc pratiquement complémentaire à ce qui se donne comme formation en cinéma dans les universités?

**R.D.:** On essaie d'entretenir ce lien en demandant aux professeurs de nous faire connaître leur programme de l'année afin de tenir compte de la disponibilité des dossiers et des ouvrages qui correspondent au contenu des cours. On a des rapports très étroits avec les professeurs.

**C.A.D.:** Ici à Montréal, l'arrivée des films anciens en vidéocassette vous a-t-elle nuí?



Régulièrement, la Cinémathèque québécoise organise des événements spéciaux comme les projections-concerts de films: «Métropolis» de Fritz Lang en 1991, et «Le Cirque» de Charlie Chaplin en 1992.

(Archives de la Cinémathèque québécoise).

**R.D.:** On est bien obligé d'admettre qu'un grand nombre de films ne pouvaient être projetés faute de copies en bon état; sou-

dainement, ces films deviennent disponibles en vidéocassette. Toutefois, après avoir vu par exemple *Citizen Kane* en

vidéo, je crois que n'importe qui sera d'avis qu'il est préférable de le voir en 35 mm sur un grand écran!

**C.A.D.:** Comment voyez-vous l'avenir?

**R.D.:** Les films disparaissent rapidement. Il y a de moins en moins de salles de répertoire. À Montréal, c'est l'hécatombe. À Québec, vous voyez des films américains plus que vous n'en avez jamais vus dans votre vie. Ironie assez étonnante! Je me souviens qu'à l'époque où j'allais beaucoup plus souvent à Québec, je me rendais au cinéma Cartier qui était l'équivalent de l'Élysée à Montréal. Donc, certaines choses sont en train de se réajuster, auxquelles on ne peut être insensible. Du coup, la salle de la cinémathèque connaît présentement une fréquentation en hausse. Nous avons l'impression qu'une cinéphilie est en train de renaître: on note une attirance et une dévotion pour le cinéma de même qu'un goût pour voir les films sur écran. Quant à nous, on tente de faire passer l'idée que le cinéma est un art ayant une histoire et que les œuvres anciennes doivent être vues de la même façon et avec la même possibilité de plaisir. ♦

Entrevue réalisée par **Yves Beauregard** à Montréal, le 8 avril 1994.

# TELS PÈRES, TELS FILS

*Aventures et Fortunes*

LA SAGA DE LA FAMILLE LE MOYNE EN NOUVELLE-FRANCE



MUSÉE  
DAVID M. STEWART  
Renseignements: 861-6701

Le Fort  
Île Ste-Hélène  
Stationnement gratuit  
10 minutes du centre-ville

Du 19 mai au  
10 octobre 1994  
Tous les jours sauf le mardi  
Pour toute la famille

